

LE BREVET DE MAÎTRISE, COMMENT S'INSCRIRE ?

PÉRIODE D'INSCRIPTION

> Les inscriptions en ligne sont ouvertes entre le 15 juin et le 15 août sur brevet.handsup.lu.

TARIFS FORFAITAIRES

> **600 € par an** pour la participation aux cours préparatoires

> **300 € par session d'examen** pour la participation aux examens

CONDITIONS D'ADMISSION

> Avoir un **diplôme de niveau DAP** minimum

> Les diplômes étrangers doivent être reconnus par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (www.men.lu)

> **Pièce d'identité**

> **Certificat de travail**, attestant d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans le métier/domaine d'activité choisi. Le certificat doit être remis au plus tard avant l'admission à l'examen pratique.

ENCORE DES QUESTIONS ?

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
brevet.handsup.lu



CONTACT

brevet@cdm.lu ou +352 42 67 67 - 540

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous.



BREVET DE MAÎTRISE

Prêt à tout pour **obtenir la Maîtrise ?**



BREVET
DE MAÎTRISE

M CHAMBRE
DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

DEVENEZ MAÎTRE-ARTISAN !

La formation Brevet de Maîtrise s'adresse aux **futurs entrepreneurs** et aux personnes visant **un poste à responsabilités** dans une entreprise artisanale, industrielle ou commerciale.

Elle confère à son détenteur le droit de **créer sa propre entreprise** et de **former des apprentis**.

Le Brevet de Maîtrise reste le principal **label de qualité** dans le secteur de l'Artisanat.

Il est synonyme de **résolution de problème, de compétence technique et de fiabilité**.

LE BREVET DE MAÎTRISE, POUR QUI ?

- > Ceux qui veulent se lancer dans **l'entrepreneuriat**
- > Ceux qui veulent **évoluer** vers plus de responsabilités
- > Ceux qui veulent **se réorienter**

LE BREVET DE MAÎTRISE, POURQUOI ?

- > **Créer** sa propre entreprise ou **reprendre** une entreprise existante
- > **Transmettre** son savoir-faire et former de futurs artisans
- > Obtenir un poste à **responsabilités**
- > Faire **évoluer** sa carrière

LE BREVET DE MAÎTRISE DANS QUEL MÉTIER/DOMAINES D'ACTIVITÉ ?

ALIMENTATION

- > Artisan en Alimentation (réformé)

MODE, SANTÉ ET HYGIÈNE

- > Couturier
- > Opticien
- > Artisan en Beauté (réformé)

MÉCANIQUE

- > Débosseleur-peintre de véhicules automoteurs
- > Instructeur de la conduite automobile
- > Constructeur-réparateur de carrosseries
- > Mécatronicien d'autos et de motos
- > Mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles
- > Mécanicien en mécanique générale

CONSTRUCTION ET HABITAT

- > Entrepreneur de construction
- > Artisan dans le domaine de la Toiture (réformé)
- > Carreleur
- > Plafonneur-façadier
- > Artisan en Génie Technique du Bâtiment (réformé)
- > Peintre-décorateur
- > Marbrier-tailleur de pierres
- > Entrepreneur de constructions métalliques
- > Menuisier-ébéniste

ART, COMMUNICATION, MULTIMEDIA ET AUTRES

- > Instructeur de natation

LE BREVET DE MAÎTRISE, COMMENT ?

- > Une formation en cours d'emploi
- > **3 - 3 ½ ans** de formation (selon métier/domaine d'activité)
- > La formation au Brevet de Maîtrise comprend d'une part des **modules de théorie et de la pratique professionnelle** relatifs au métier/domaine d'activité et, d'autre part, des **modules de gestion d'entreprise** et de « **Pédagogie appliquée** ».
- > Vous trouverez une présentation du parcours de formation recommandé pour les différents Brevets de Maîtrise sur le site internet : brevet.handsup.lu



- > Cours et modules de **théorie professionnelle** :
3 ou 4 modules (F, G, H et M), selon le métier/domaine d'activité. En principe, ces cours sont organisés en soirée pendant la semaine et/ou les samedis.
- > Cours et modules de **gestion d'entreprise et pédagogie appliquée** :
5 modules (A, B, C, D et E). Ces cours sont en principe organisés le week-end (vendredi soir, samedi après-midi ou dimanche matin).
- > Les **cours préparatoires de théorie** commencent en septembre et se terminent avant Pâques. [Exception : les Brevets de Maîtrise réformés se terminent en juin]
- > **Deux sessions d'examens** ont lieu chaque année (printemps et automne).

Pour les Brevets de Maîtrise réformés, des brochures complémentaires sont disponibles sur le site brevet.handsup.lu.